

LE PIONNIER

JOURNAL PUBLIÉ PAR LE SYNDICAT DES EMPLOYÉ(E)S DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - MARS 2003

Élection 2003

Candidats au poste de Président général



Pascal Belley



Martin Charron



Benjamin Labbé

Élu sans opposition
Vice-Président
succursales
Québec



Jonathan Paquet

Candidats au poste de Trésorier



Richard Douville



Marc Lapointe



Daniel Roy



André Royer



Daniel Tremblay

Candidats au poste de Vice-Président succursales Montréal



Christian Charbonneau



Alain Desrosiers



Jean-Pierre Forget



Claude Jean



James G. Robert

Poste de
Vice-Président
bureau
Montréal
Poste
vacant

Candidats au poste de Vice-Président succursales Régions



Daniel Bernard



Patrice Machecourt



Suzanne Marleau

Candidates au poste de Vice-Présidente bureau Québec



Diane Gallant



Suzanne Rocheleau

**Le comité d'élection tient à vous rappeler
qu'il y a élections à l'exécutif provincial du SEMB-SAQ**

La période de votation est du **24 mars au 8 avril 2003**. Le dépouillement aura lieu le **29 avril 2003 à 13h30** au Centre St-Pierre à Montréal.

Pour voter ;

Il est important de savoir qu'afin d'éviter que vos bulletins de vote soient rejetés par le comité d'élection, vous devez **absolument remplir toutes les conditions suivantes** :

- Vous devez envoyer les bulletins de vote au **CASIER POSTAL** indiqué sur l'enveloppe pré-affranchie (incluse avec votre bulletin) **ET non pas venir le porter vous-même ou le poster au bureau du syndicat.**
- Chaque **enveloppe de retour** devra comprendre **3 bulletins de vote maximum**, soit 1 bulletin président, 1 bulletin trésorier et 1 bulletin vice président.
- Vous ne devez **rien écrire** sur votre bulletin de vote, **SAUF** tous signes quels qu'ils soient, pourvu qu'ils apparaissent à l'intérieur du cadre prévu pour indiquer le/la candidat (e) choisi (e).
- Vous **ne devez pas identifier votre nom** sur les bulletins de vote ainsi que sur l'enveloppe de retour.
- La date de fermeture du vote est le **8 avril 2003**. L'oblitération du timbre de poste sera considéré pour les retardataires.

Le comité d'élection tient à vous aviser que les textes ont été reçus et retranscrits tels quels dans le journal et se dégage de toutes responsabilités quand au contenu des textes.
Les textes sont la responsabilité des candidats.

Pour plus d'information vous pouvez communiquer avec le comité d'élection au numéro de téléphone suivant : **(514) 849-7754 ou 1-800-361-8427 poste 270**

N.B. L'emplacement des candidats à été établi selon l'ordre alphabétique par poste convoité.



Comité d'élection

Candidats au poste de Président général

Pascal Belley

Si vous m'éliez Président du SEMB-SAQ, je promets à vous qui payez nos salaires deux choses : Du leadership et de la transparence. L'absence de communication qui dure depuis trop longtemps entre la direction de notre organisation et vous les membres crée un malaise et un manque de confiance qui ont été à l'origine des nombreux conflits dont vous avez été témoins. J'ai lutté avec ardeur contre cette situation au syndicat, particulièrement par l'organisation et la mise en place récentes du *Service affaires externes, dossiers politiques et mobilisation*.



Les changements que nous avons voulu instaurer au SEMB-SAQ par ce service ont été accueillis avec beaucoup de résistance de la part de l'exécutif, puisqu'ils impliquaient que nous devions regarder en quoi nous avons été les artisans de nos propres malheurs. Cet exercice de communication important nous permettrait enfin de tirer profit de nos forces qui sont nombreuses, mais mal exploitées. Ce diagnostic, et les mesures correctives qui s'en suivront, seront un catalyseur pour les actions que nous devons bientôt prendre. À la suite de mon élection en tant que dirigeant de cette organisation démocratique, vous connaîtrez davantage les activités du syndicat parce que je m'assurerai personnellement que les informations nécessaires vous parviennent sur une base régulière afin que vous soyez conscients de ce qui se passe au syndicat. Évidemment, cette communication plus fluide favorisera les mouvements collectifs de mobilisation qui seront utilisés pour exprimer nos positions face à l'employeur en cette année, entre autres, de renouvellement de la convention collective et de maraudage. En me choisissant comme nouveau président du syndicat, vous décidez d'être plus et mieux renseigné(e)s. Rappelez-vous que l'information, c'est le pouvoir - le pouvoir de réfléchir, de décider et d'agir. Si vous n'êtes pas informé(e)s convenablement et suffisamment, comment pensez-vous être capables de prendre les décisions qui ont un impact sur votre quotidien? Vous méritez d'avoir tous les services qui ramèneront le pouvoir là où il doit se trouver, c'est-à-dire entre vos mains.

De plus, j'ai toujours considéré les revendications de chaque individu comme étant importantes. C'est la raison pour laquelle j'ai prêté l'oreille tant aux membres démissionnaires du syndicat qu'à mes collègues de l'Exécutif. On m'a accusé d'être traître de part et d'autre pour avoir considéré les deux points de vue. J'ai toutefois tenu à rester à l'intérieur de la structure syndicale parce que je crois qu'on peut accomplir beaucoup plus de choses en étant présent dans les cadres du pouvoir démocratiquement élu plutôt qu'en s'éloignant des tribunes officielles. J'ai tenté de faire comprendre le point de vue des gens qui avaient quitté le syndicat à notre Exécutif. Je sais que les démissionnaires avaient des questions de fond importantes. Malgré tout, je considère qu'il faut éviter de créer des situations anarchiques à des moments critiques de notre histoire. En ce sens, je vous dis que ces démissionnaires ont mal agi en refusant de prendre les moyens qui étaient les mieux adaptés aux circonstances. Ils ont peut-être fait preuve de force, mais ils ont manqué de sens stratégique. Voulez-vous que des personnes qui manquent de vision vous dirigent?

Il vous faudra élire un président qui saura rallier des gens qui ont eu des conflits importants afin de nous permettre d'avancer à nouveau. Celui-ci devra confronter un employeur qui n'a qu'un objectif de rentabilité en tête. Les coupures constantes du nombre d'heures dans les succursales ne constituent qu'une part du prix que fait déjà payer la SAQ à ses employés. Le

SEMB a besoin, à ce moment-ci de son existence, d'un président rassembleur, ayant une forte personnalité, capable d'initier des changements essentiels à notre structure syndicale tout en augmentant notre rapport de force auprès de l'employeur. Je suis cette personne. Pascal Belley a toujours eu comme philosophie : « Si tu veux la paix, prépare la guerre ». Si vous me confiez votre vote, je vous assure que nous gagnerons ensemble notre démarche vis-à-vis l'employeur. Je redonnerai à notre syndicat ses lettres de noblesse. Notre structure syndicale, maintenant dépassée par nos besoins, mérite une refonte afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs collectifs. Je vous promets de corriger cette situation rapidement. Je m'engage à défendre vos intérêts, qui sont aussi les miens, auprès l'employeur au meilleur de mes capacités, avec tout mon discernement, mon dévouement et toute ma force aussi. Je veillerai à ce que notre constitution soit renouvelée pour qu'elle améliore la structure syndicale et qu'elle la rende plus efficace.

Nous faisons face à deux menaces externes importantes qui nécessitent la présence d'un leader capable de prendre des décisions avec discernement et de faire face à la musique. J'accomplirai tout ce qui sera indispensable pour que notre convention collective soit renégociée avec succès et que nos acquis soient protégés. Je me ferai également un devoir de consolider la « charpente » du SEMB-SAQ afin que les menaces de maraudage cessent de nous affliger. Après presque quatre décennies d'histoire, il est impératif que des mesures soient prises pour défendre le syndicat qui vous à représenté(e)s au cours de toutes ces années. Il en va de votre intérêt.

Voter pour moi, c'est voter pour l'action dans la conciliation! Voter pour moi, c'est également choisir de démontrer notre intolérance face aux conditions déshumanisantes imposées par l'employeur. De quoi voulez-vous que votre avenir d'employé de la SAQ soit fait? Posez-vous la question, il n'y a qu'une seule réponse : votez pour **Pascal Belley** en tant que Président du SEMB-SAQ avant le 08 avril 2003!

pbelley@semb-saq.com

Autres candidats au poste de Président général en pages 4 et 5

Candidats au poste de Président général

Martin Charron

REDONNONS À NOTRE SEMB
SES LETTRES DE NOBLESSES

Nous avons la chance d'appartenir à un Syndicat qui a une riche histoire. Un historique durement acquis par des combats tant pour ses membres, que pour faire avancer la cause sociale au Québec.

Lutte pour sa naissance, lutte pour des salaires décents, lutte pour permettre une sécurité d'emploi, lutte contre la privatisation de 1985, ce qui aurait entraînée la disparition de nos emplois, etc, notre Syndicat à toujours été une source de fierté pour ses membres et surtout un agent de changement et d'avancement pour le Québec. Il a toujours été à l'avant-garde de ses confrères syndicaux.

Il était respecté par l'employeur, le gouvernement et ses pairs parce qu'il se tenait toujours debout. On connaissait ses batailles, mais surtout ses victoires. On savait qu'il prendrait tous les moyens à sa disposition pour faire avancer la cause qu'il défendait. Lutte politique, juridique ou appel au public, rien ne lui faisait peur, sûre de la justesse de ses convictions.

Malheureusement, notre glorieux historique, plus particulièrement dans les derniers mois, a perdu de son lustre. En fait, c'est notre action collective qui a perdu de la vigueur. Il est donc primordial que le Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureau de la SAQ (SEMB) reprenne sa place dans le paysage politique et retrouve sa fougue d'antan. Il en va de notre survie collective!

Le manque de transparence du présent exécutif, le refus systématique de reconnaître la place des délégués régionaux dans notre processus décisionnel syndical, le refus de rendre des comptes aux instances et surtout l'inertie face à des dossiers comme les agences terroirs ou le patronage à la SAQ, mon obligé moi et quelques collègues, dont notre trésorière, a démissionné afin de faire bouger les choses.

Je vous propose donc d'adopter le slogan suivant : « Plus jamais... »

FACE À L'EMPLOYEUR :

-Plus jamais nous accepterons de perdre des acquis sans livrer bataille;

Je vous rappelle que l'employeur à créer un système d'agence dans des zones urbaines comme Longueuil, ce qui met en péril le réseau de succursale. Je vous rappelle que nos conditions de travail se détériorent de semaine en semaine.

-Plus jamais nous accepterons que l'employeur harcèle les militants syndicaux;



Nos militants sont victimes de harcèlement de la part de l'employeur. Par de l'intimidation ou par des mesures disciplinaires exagérées, la SAQ essaie de faire taire les revendications légitimes des membres.

-Plus jamais nous accepterons de ne pas dénoncer le patronage qui sévit actuellement à la SAQ;

Nominations politiques, adjudications de contrats à l'encontre d'un minimum d'éthique et favorisations des intérêts du Fond de Solidarité de la FTQ au détriment de nos emplois et de notre entreprise. C'est un retour en arrière de 40 ans!

FACE À NOS ÉLUS :

-Plus jamais nous accepterons que l'exécutif fasse preuve de laxisme et d'irresponsabilité dans la gestion des finances du Syndicat;

L'orgie de dépense qui sévit actuellement dans notre accréditation doit cesser. À 2.8% de cotisation, il est normal que l'on souhaite de la part de nos élus une certaine retenue dans les dépenses syndicales.

-Particulièrement sur le sujet des dépenses, plus jamais nous accepterons que nos élus refusent de rendre des comptes aux instances et aux membres;

Je vous rappelle que l'exécutif actuel a refusé de justifier une dépense de l'ordre d'environ 35 000\$ devant le comité de surveillance des finances. Pourtant ce dernier est le chien de garde des membres.

-Plus jamais nous accepterons que l'exécutif s'impose comme le décideur suprême sans égard aux principes de nos statuts;

Le présent exécutif à refusé systématiquement de reconnaître le rôle des délégués régionaux, du Conseil Général lui-même, des GTC et indirectement des membres.

Or, le présent exécutif à tout fait pour éviter les membres, refusant

d'aller en Assemblée Générale et en faisant du Conseil Général un simple comité consultatif, de qui on pouvait se passer pour décider. Pourtant les membres sont les vrais décideurs de ce syndicat.

-Plus jamais nous laisserons l'exécutif manquer de leadership et s'éloigner des membres;

Le refus d'être à l'écoute des membres, le refus d'être transparent et l'inaction on menés notre syndicat près du gouffre. On s'est éloigné de notre base militante. Or, c'est notre capacité à être solidaire qui établira notre rapport de force avec l'employeur.

-Et enfin, jamais nous accepterons refuse de prendre tous les moyens pour dénoncer et faire valoir nos droits face aux injustices dont nous sommes victimes, le patronage qui sévit à la SAQ ou la dégradation de nos conditions de travail;

Nous devons nous montrer plus actif, voir vindicatif, dans des dossiers comme les agences terroirs, le dossier du 23360-33557, la livraison par le 111 qui enlève des emplois dans les régions.

Comme la mode est au abréviations, je vous propose un plan que j'ai baptisé les 3 ORS, pour **OBJEC-TIF, SOLUTION** et **RÉSULTAT**. Ce plan devra faire l'objet d'une évaluation mensuel afin d'évaluer son impact, et corriger le tir si nécessaire.

Les trois objectifs que je veux atteindre sont les suivant :

- 1- La transparence;
- 2- Le rapprochement avec les membres;
- 3- Rendre le syndicat actif sur tout les fronts, relation de travail, politique et sociales ;

Les solutions sont nombreuses. C'est d'abord d'envoyer de façon systématique le rapport annuel aux membres. C'est également de rencontrer nos membres régulièrement et pouvoir répondre de vive voix à leurs interrogations. Les idées ne manquent pas, c'est la volonté des dirigeants des dernières années qui on manqué!

Les résultats seront le reflet de la capacité du prochain exécutif à faire preuve de leadership et d'innovation. La transparence est le prélude au rapprochement avec les membres. Notre capacité à être à l'écoute des membres, par autre chose que des boîtes vocales, nous permettra sans doute l'atteinte du deuxième objectif. Un bon plan de communication est l'arme idéal pour dénoncer toutes les injustices que l'employeur crée à notre rencontre. L'appui du public est une arme politique redoutable que la SAQ ne veut surtout pas que nous employons. Faisons leur un pied nez.

Pour plus de détails sur les objectifs, les solutions proposés et les résultats escomptés par moi et mes collègues, je vous invite à consulter notre site personnel : www.mas-2002.com

Le travail de Président consiste surtout à faire preuve de leadership, à déléguer et à bien s'entourer. J'ai démontré par mon travail comme délégué régional de Montréal ma capacité à déléguer, à faire preuve de leadership et surtout à bien m'entourer de personne compétente et dévoué.

Grâce à l'équipe que nous avons formé, nous avons consolidé la structure syndicale à Montréal. Je suis prête maintenant à faire la même chose à l'échelle national.

Nous nous devons d'avoir un syndicat fort et droit devant un employeur de plus en plus tournée vers l'affrontement. Je sollicite donc votre appui afin que nous puissions retrouver notre force d'antan. Il est temps de lui rappeler que nous sommes une grande organisation, que nous avons déjà gagné de grande bataille et que nous sommes prêts pour reprendre le combat si c'est ça que souhaite la direction de la SAQ.

Si vous voulez quelqu'un qui saura se tenir debout face aux humeurs guerrières de l'employeur et qui a toujours été transparent dans son militantisme, je vous demande de voter pour moi.

Martin Charron,
Candidat à la Présidence

mcharron@semb-saq.com

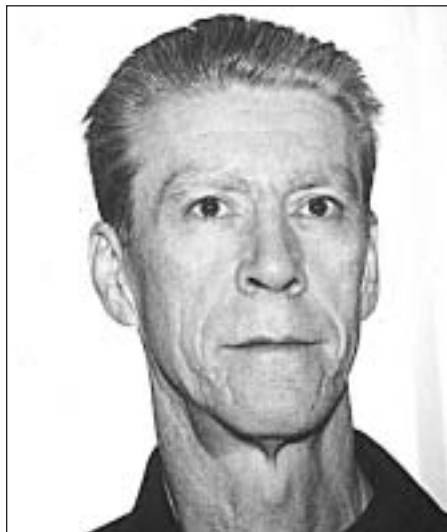
Candidats au poste de Président général

Benjamin Labbé

Bonjour à tous,

Je représente à titre de vice-président, depuis trois ans et demie, les membres du secteur des bureaux de Montréal. Plusieurs d'entre vous, tant dans le secteur bureaux que dans le secteur succursales ont entendu parler de moi. Vous savez que j'ai des convictions et qu'il n'est pas toujours évident de me faire changer d'avis. Je dois dire que, jusqu'à un certain point, je fus déçu car entre la volonté de faire changer des choses et tous les événements qui peuvent se produire au fil d'un mandat, je constate que la pratique de celui-ci est très souvent loin de ce que l'on souhaiterait accomplir. Il y a une foule de facteurs qui entrent en jeu et ceux-ci incombent à la responsabilité du rôle que l'on exerce en tant que membre de l'exécutif. Toutes les décisions ont un impact sur les membres. Certaines de ces décisions vont en contradiction avec l'individu mais doivent être prises dans l'intérêt de la collectivité. Je suis conscient, qu'en assumant la présidence, je devrai prendre certaines décisions quant à la gestion et l'orientation de notre organisation. Je consulterai vos élus ainsi que nos équipes de soutien et nous ferons pour le mieux. Vous comprenez, par ces propos, que mon rôle de président en est un de porte parole officiel des orientations. Vous avez compris que je ne suis pas tenu d'avoir les réponses absolues à toutes vos questions. Je suis pleinement conscient de mes lacunes relatives à la technicité des articles applicables au secteur succursales. Comme je le cite plus loin, nous nous sommes dotés d'une équipe de relations de travail pour le secteur succursales qui répond, et cela je prétends que vous en conviendrez, à une grande partie de vos attentes. Il n'en reste pas moins que le tout doit être orchestré et que nous devons nous doter des effectifs ou des outils pour y remédier.

Permettez moi cette métaphore : Plusieurs d'entre vous conduisent un véhicule mais combien d'entre vous connaissent la mécanique qui le propulse ? Combien d'entre vous sont capable de réparer la mécanique de cette automobile ? Vous êtes quand même de très bons conducteurs ! Je crois que la présidence d'un syndicat s'ap-



plique parfaitement à cette métaphore. À mon sens, il suffit d'avoir de bonnes équipes, de l'écoute et du jugement pour répondre aux divers besoins de nos membres et notre mouvement syndical progressera.

Nous avons, et cela depuis janvier 1999, subi une forte croissance au niveau des membres du SEMB SAQ. De ce fait, plusieurs des opérations habituelles antérieures à 1998 ont dû être remises en questions et des équipes de soutien technique ont dû être formé. Le temps et les efforts nécessaires à l'arrimage de tous ces effectifs sont considérables. Les membres de l'exécutif sortant se sont adjoints des personnes compétentes et d'expérience pour faire en sorte que vous puissiez bénéficier des meilleurs services possibles que ce soit pour le suivi des relations de travail, le suivi en santé et sécurité, en CSST ou en défense de vos droits à l'arbitrage ou autres. Il y a encore beaucoup à faire. Nous desservons plus de membres et nous avons plus de problématiques soulevées. Il nous faut être réaliste, la croissance au niveau des membres a une incidence directe sur les coûts de ces services mais je crois ceux-ci indispensables. Des centaines de griefs sont déposés annuellement. Certains d'entre eux trouvent règlements lors de comité de grief et d'autres lors de procédures qui mènent à l'arbitrage. Nous avons un seul procureur. Un seul individu ne peut assumer ce lourd fardeau. Je pense que ce volet est à reconsidérer et il est de mon intention d'y remédier. Nous faisons toujours face à la même probléma-

tique, trouver les personnes aptes, capables et disponibles dont l'objectif premier est l'esprit de la collectivité et la responsabilité envers les membres du SEMB SAQ.

Actuellement, une équipe travaille à la conception du projet de convention collective auquel plusieurs d'entre vous ont contribué en participant aux tables de consultation et de concertation. Nous devons tenir compte de plusieurs considérants pour faire en sorte que celui-ci reflète la réalité du plus grand nombre possible de membres de notre accréditation. Je crois sincèrement que les membres qui ont prêté leurs concours, que les délégués du conseil général et l'équipe qui compose le comité ad hoc du projet de la nouvelle convention collective se dévouent à fond et sans discrimination envers quelques groupes que ce soit. Nous vous soumettrons bientôt le projet. Ce sera à vous de décider si vous endossez les travaux effectués et recommandés par vos équipes.

Les membres composant votre exécutif actuel ont dû faire face à certains conflits internes à teneur politique, malheureusement. En ce qui me concerne, je suis venu militer pour le mouvement SEMB SAQ non pour y faire de la politique syndicale interne mais du syndicalisme. Vos futurs dirigeants auront suffisamment à faire sans prétendre faire double carrière « politique et syndicale » simultanément. L'adoption de cette pratique n'a rien de constructif et est loin de faire grandir le mouvement auquel nous appartenons.

Pourquoi je me présente ? La réponse est assez simple. Il y a plus de trente ans que je fais parti du SEMB SAQ. À l'occasion, j'ai été appelé à m'impliquer directement lorsque la situation nécessitait la présence des membres. Progressivement, mon sentiment d'appartenance s'est développé et ma compréhension de l'importance des syndicats en milieu de travail. Je suis persuadé de l'importance du rôle du SEMB SAQ au sein de la Société des alcools du Québec. Il est possible que certains d'entre vous n'aient pas encore réalisé l'opportunité qu'ils ont de faire partie de notre mouvement syndical. Quelques fois, il peut vous être demandé quelques heures de votre temps; pour

d'autres une implication de quelques semaines ou de quelques mois, mais à chaque fois vous consolidez votre accréditation syndicale et par le fait même vous apportez une meilleure compréhension des activités de votre accréditation créée pour nous, par nos prédécesseurs.

Je demande à tous les membres du SEMB SAQ, je dis bien tous les membres, de faire usage de son droit de vote, car ce dernier constitue l'acte de reconnaissance le plus important pour vos futurs dirigeants. Il définira l'orientation philosophique syndicale et cela sera votre choix. Ou vous décidez vous même qui vous représentera ou vous laissez votre confrère faire le choix pour vous. Êtes-vous d'accord avec votre confrère ?

Je ferai la tâche qui m'incombera si tel est votre choix et je vous en remercie.

Benjamin Labbé
Membre SEMB SAQ

Candidats au poste de Trésorier

Richard Douville

Bonjour a tous les membres du S.E.M.B.

Je m'appelle Richard Douville, je suis a la Société des Alcools depuis plus de 10 ans, affecté récemment au poste de caissier principale a la succursale de St-Constant (23214), ainsi que j'étais délégué régional pour la région Montérégie Rive Sud.

Mon expérience syndicale antérieure m'a été des plus propices afin de faire valoir les droits des membres de la région Montérégie Rive Sud pour l'application adéquate de la présente conventions collective.

Après qu'un certain malaise se soit installé a l'intérieur du conseil général de SEMB et qu'une dénonciation ouverte se soit fait, je ne pouvais consentir et endosser une telle situation sans réagir, donc j'ai remis ma démission a titre de délégué régional afin de faire connaître mon désaccord.

Considérant les faits et événements qui se sont produits depuis la dernière année, j'ai décidé de mettre a profit mes études et mes expériences en comptabilité, c'est pourquoi j'ai décidé avec grand plaisir de poser ma candidature au poste de trésorier du SEMB.

Je crois sincèrement qu'une saine gestion des finances est la base d'un syndicat en santé et d'une mobilisation des membres forte et efficace. Il est important que les membres aient des réponses claires à l'utilisation des cotisations qui sont prélever sur leur paie et qu'un budget adéquat soit enfin établi afin de leur rendre les services aux quels ils ont droit.

C'est dans cette direction que j'ai



l'intention d'orienter mon mandat, si vous membre du SEMB daigner m'accorder votre confiance en votant pour moi au poste de trésorier lors de la présente élection.

Considérant l'élection en cours comme très importante, étant donner la négociation de la prochaine convention collective, il est primordial d'avoir un exécutif actif, vigilant, vif, perspicace du sang neuf quoi... C'est pourquoi il est impératif de vous prévaloir de votre droit de vote et ce a tous les postes a combler.

Je vous remercie d'avoir prit quelques minutes de votre temps si précieux pour me lire, j'espère pouvoir compter sur votre appuie en votant pour moi comme trésorier de votre syndicat.

Syndicalement vôtre,

Richard Douville

Marc Lapointe

Bonjour,

Je m'appelle Marc Lapointe. Je suis conseiller en vins à la succursale 23371 de Boucherville, au service de la SAQ depuis 28 ans. La raison qui m'amène à poser ma candidature au poste de trésorier de notre syndicat en est une d'implication totale au service de tous les membres, afin de pouvoir garantir une saine gestion de nos finances, avec le souci du détail et la plus grande transparence possible.

Permettez-moi de résumer brièvement mes études, après une année d'études collégiales terminée, j'ai poursuivi des cours d'administration et de comptabilité à l'Université de Sherbrooke.

Permettez-moi aussi de vous parler de quelques-unes de mes expériences. Tout d'abord, très jeune, j'étais impliqué dans les loisirs de ma paroisse à titre de président et de trésorier. J'ai également travaillé comme trésorier au sein de diverses associations sportives (natation, yoga, ligue de soccer de Boucherville (600 membres)) ainsi qu'à l'animation et la gestion d'un important mouvement scout, tout en ayant à cœur de garantir d'honnêteté d'un tel mouvement.

Enfin, jusqu'à tout récemment, comme conseiller municipal de Boucherville, ayant surveillé un budget annuel de 48 millions, je puis vous affirmer que pour l'ensemble de la population, la gestion, la transparence et la disponibilité des documents des finances publiques étaient d'une importance capitale.



Ce que je recherche maintenant, c'est connaître l'état du bilan financier de notre syndicat? Dans quel état sont nos actifs et nos passifs? Quelles sont nos entrées de cotisations et ou va notre argent? Avons-nous un fonds de grève? Quelle somme est allouée pour contrer la privatisation? Combien d'argent se dépense-t-il pour les honoraires professionnels?

Si tout comme moi, vous cherchez des réponses à ces questions, je vous invite à appuyer ma candidature afin que tous ensemble nous cheminions au sein d'un syndicat transparent et efficace.

mlapointe@semb-saq.com

Candidats au poste de Trésorier

Daniel Roy

Présentation :

Bonjour à tous, je suis au service de la SAQ depuis 22 ans. Douze années durant, j'ai occupé le poste de secrétaire du conseil d'administration de la caisse d'économie des employés de la SAQ. Par la suite j'ai occupé le poste de conseiller à la vérification interne et à la déontologie de notre caisse pendant trois années.

Plusieurs raisons m'ont incité à poser ma candidature. En voici quelques-unes : le besoin de plus de rigueur et de transparence dans la publication des bilans financiers, la révision des cotisations, la révision des assurances et aussi la fondation d'un club d'achat pour les membres.

Le secret de la confiance des membres : La transparence

La transparence est un mot qui a été galvaudé dans les dernières années. Pourtant, elle demeure la pierre angulaire de la confiance des membres envers les instances qui les représentent et de surcroît gèrent leurs cotisations.

Nous avons assisté, particulièrement dans les derniers mois, à un ballet sans précédent de dépenses diverses et cela bien souvent sans aucune justification, ou du moins avec une justification souvent douteuse. Avec une cotisation syndicale élevée comme la nôtre, nous sommes en droit de nous attendre de nos élus qu'ils gèrent avec rigueur nos cotisations.

Il est inacceptable que certaines personnes présentement au pouvoir aient outrepassé leurs mandats en omettant sciemment de se conformer à nos règles et procédures. Ce qui est plus grave encore, c'est qu'ils ont même refusé de répondre de leur gestion face à certaines dépenses devant le comité de surveillance des finances.

Ce comité est le chien de garde des membres face à la gestion financière de notre Syndicat. L'ignorer revient à ignorer les membres. C'est tout simplement inacceptable!

Je vous rappelle que, face à ces faits et également face à l'inertie de notre Syndicat, un mouvement de contestation dont je fais partie a vu le jour. Ces événements ont mené à la démission de madame Mylaine Brunet, Trésorière dûment élue par les membres, ainsi que 6 délégués régionaux.

Nous avons refusé d'accepter que notre Trésorière soit tenue dans



l'ignorance de certaines dépenses. Nous avons contesté qu'une autre personne que la Trésorière élue autorise certaines dépenses et signent les chèques correspondants. Et enfin, nous trouvons intolérable que ces éléments aient forcé la démission de la personne dûment élue pour surveiller les finances du syndicat. Elle ne possédait plus les outils lui permettant d'accomplir le travail pour lequel elle avait été mandatée par les membres. Nous ne devons plus jamais accepter que quelques individus s'érigent en roi et maître de notre syndicat!

Incapable d'accepter que l'on renie ainsi les membres, j'ai donc décidé de militer en faveur d'une plus grande transparence interne. Je me suis donné deux objectifs comme trésorier : consolider la gestion du syndicat et favoriser une meilleure communication des informations de nature financières de notre syndicat à l'ensemble des membres. C'est ce que j'appelle de la transparence.

Comme mentionner dans ma présentation je me propose, en plus de mes fonctions de trésorier, de fonder un club d'achats. Il aurait pour but la négociation de meilleurs prix auprès de divers marchands. Nous pourrions acquérir à meilleur prix divers articles et services comme des appareils électroménagers, meubles, autos, voyages, assurances, etc. Notre pouvoir d'achat représente une formidable force économique, servons-nous-en.

N'oublions pas aussi que nous sommes en pleine période de négociations. Regroupons-nous au travail et à l'extérieur, nous n'en serons que plus forts. **L'union fait la force.** Exercer votre droit de vote, c'est votre droit et votre devoir. Merci.

Daniel Roy

André Royer

A TOUT LES EMPLOYÉS MEMBRES DU SEMB-SAQ

Je m'adresse à vous, par la présente, pour que vous considériez à nouveau ma candidature comme trésorier de notre syndicat. Nos prédécesseurs nous ont laissé entre les mains un syndicat fort lequel par ses luttes acharnées a réussi à se mériter le respect de notre employeur et nous devons faire en sorte que cela continue.

Jamais je n'aurais crû qu'on aurait déclenché le processus électoral de notre comité exécutif alors que notre convention collective vient d'expirer et qu'on devrait être en pleine période de négociations pour le renouvellement de celle-ci. Il semble que des dissensions se soient produites entre nos représentants et des rumeurs circulent concernant l'incompétence et même l'honnêteté de certains d'entre eux. Je ne sais pas si ces rumeurs sont fondées ou non mais en optant pour moi vous pouvez être assurées de mon entière intégrité, de ma transparence et ma détermination à mettre sur pied une gestion serrée de nos coûts d'opération ayant pour but ultime de réduire les cotisations de nos membres. Dans le passé, plusieurs candidats se sont présentés en nous faisant la même promesse et après les élections on entendait plus parler de rien sauf pour nous dire qu'il nous serait impossible d'obtenir la même qualité de service si on réduisait nos cotisations. Permettez-moi d'en douter sérieusement car je me souviens de mes débuts où il n'y avait que le président et le trésorier qui travaillaient de façon permanente au bureau et la qualité du service était au moins aussi bonne que présentement. Personnellement j'ai dû patienter plus de cinq ans pour le règlement d'un grief tout à fait banal, imaginez ce qui se serait produit s'il aurait fallu qu'il soit le moins compliqué. On vient chercher une grosse portion de notre salaire en cotisations syndicales, je crois qu'on a le droit d'exiger qu'elles soient employées à bon escient.

J'aimerais également corriger certaines lacunes dans les conditions de travail du caissier principal, je voudrais en effet que celui-ci soit reconnu pour ce qu'il est de fait soit un directeur remplaçant et qu'il soit rétribué comme tel. Un autre point qui me tient à cœur c'est de mettre sur pied un fonds de grève, lequel fait défaut présentement. Au moment où presque tous les syndicats d'envergure allouent des indemnités à leurs



membres lors du déclenchement d'une grève, il est grandement temps qu'on fasse de même.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, laissez moi seulement souligner que je suis délégué syndical depuis mon arrivée à la Société des Alcools, que je fus membre pendant plusieurs années du GTC de ma division et que j'ai participé activement à toutes les grandes batailles dont celle contre la tentative de privatisation en 1985 où je fus amené à témoigner pour faire la preuve avec chiffres à l'appui de la non rentabilité du projet. J'ai également une formation universitaire en Relations de travail et en Analyse financière.

Dans tous les cas, je vous conjure de ne pas voter à la légère et d'opter pour des représentants qui méritent votre confiance et qui seront en mesure de vous représenter dignement. Ne votez pas pour un gang de « losers » qui risque de s'écraser sous la pression et être la risée de notre employeur à la table de négociations. Il est vrai que la force d'un syndicat dépend de la solidarité de ses membres mais une équipe gagnante se doit d'être représentée par des gagnants si on désire être pris au sérieux, on négocie très mal lorsqu'on se tient à genoux devant nos boss.

André Royer
Délégué syndical succ. 23186
Ex-membre du GTC division 70
Formation universitaire en
Relations de travail

aroyer@semb-saq.com

Autre candidat au poste de Trésorier en page 8

Candidats au poste de Trésorier

Daniel Tremblay

Sommaire de mes activités syndicales

- Délégué de succursale depuis près de 17 ans;
- Participation active au Kiosque de salon des vins et spiritueux au cour des années 80;
- Scrutateur aux assemblées syndicales lors de votes importants aux ententes et modifications de notre convention collective;
- Sensibiliser nos clients pour ouvrir le débat public contre la privatisation de la SAQ au moyen d'une pétition;
- Membre du Comité paritaire Santé Sécurité de septembre 2000 à mars 2002 dans les dossiers : - G.A.C. contraintes environnementales, - G.A.C. vols et agressions en succursale, sous-comité aménagement et réaménagement sécuritaire, sous-comité conception des caisses;
- Participe à des activités pour rendre les lieux de travail sécuritaire (opération back-store) ;
- Participe dans le dossier de la vente du vin de cépage en épicerie (litige opposait la mention du cépage utilisé sur l'étiquette;
- Témoignage dans un vidéo de formation *Vise 25* (vente aux mineurs et aux personnes en état d'ébriété);
- Travail au bureau du SEMB-SAQ dans dossier divers (CSST, dépôt de griefs) depuis mai 2000;
- Co-animer des rencontres paritaires pour les modifications à la convention collective (mise en vigueur mars 2001 : article 8 et 24:13);
- Conseiller syndical auprès des membre depuis mai 2001;
- Travailler contre le maraudage en juillet 2002.

Consœurs, Confrères,

Nous avons vécu beaucoup d'événements qui a eu pour effet de nous diviser. Je crois que c'est le temps de nous réunir pour créer un syndicat uni. Collectivement quand nous sommes tous ensemble, solidaires, nous avons une force inégalée. Cela a été prouvé à plusieurs reprises dans notre histoire. Nous avons des élus qui ont un rôle principal, soit : de protéger nos droits et d'améliorer nos conditions de travail. Je crois que c'est en discutant que nous allons trouver des solutions pour bonifier nos conditions. Vous savez certaine-



ment que nous sommes présentement à renégocier notre convention collective et que ce ne sera certainement pas facile. J'ai déjà vécu des conflits, mais ce n'est rien à comparer à ce qui nous attend. Notre convention collective est comme elle est, parce que des membres avant nous se sont unis collectivement pour se gouverner. Ils croyaient dans la collectivité, je crois que c'est de cette façon que nous allons être en mesure de faire nos demandes. C'est pour cette raison, que j'ai décidé de me présenter au poste de trésorier.

Je suis à l'emploi de la SAQ depuis 1984, ce qui me donne près de 18 années de service comme employé régulier. J'ai toujours eu beaucoup confiance et j'ai encore confiance dans le SEMB SAQ. Je suis actif syndicalement depuis le début de mon emploi à la Société des Alcools. J'ai participé à plusieurs activités au sein de notre syndicat. J'ai débuté en acceptant d'être délégué de ma succursale, ensuite j'ai travaillé pour vous comme membre d'un comité, ensuite comme conseiller téléphonique et présentement je suis adjoint au coordonnateur du bureau. Cela fait deux ans et demie que je suis libéré pour vous servir. Je vois le syndicalisme comme une vocation, il ne faut pas compter ses heures. Il faut avoir de la détermination et de la patience pour être en mesure d'atteindre l'objectif visé. Vous vous demandez c'est quoi l'objectif ? Je vous le dis, en avoir pour votre argent. Comment ? Avec une administration monétaire serrée et transparente, et en travaillant dans le but de donner les outils nécessaires à notre exécutif, nos délégués régionaux, membres du G.T.C., divisionnaires et le plus important les délégués de services et de succursales. Vous le savez très bien, quand il y a des délégués dans les services et succursales, ce sont eux qui sont en mesure de recueillir les informations dont vous auriez besoin pour faire valoir vos droits, aussi de vous informer et de vous assister dans vos démarches dans les diverses applications de la convention collective. Ce sont eux qui nous informent de ce qui se

passé dans votre milieu de travail, ce sont eux qui sont en mesure de dénoncer l'employeur quand il ne respecte pas notre contrat de travail, ce sont eux la relève qui nous remplaceront quand nous prendrons notre retraite.

Vous voyez le syndicat ce n'est pas seulement l'exécutif et les délégués c'est les trois mille huit cents membres qui sont derrière vos élus. C'est ça qui fait un syndicat. C'est ça qui fait notre force. Je vous demande donc de prendre le temps de vous informer, pour être en mesure de bien voter. Pour envoyer un message à l'employeur. Un message clair, que nous n'acceptons pas de nous laisser bousculer, que nous voulons des conditions sur mesure et des salaires adéquats pour nous, les travailleuses et travailleurs de la Société des Alcools. Aussi d'être en mesure de laisser des emplois pour les jeunes, futurs travailleuses et travailleurs du Québec. Faisons comme nos prédécesseurs, unissons-nous pour sauver nos emplois et nous battre pour améliorer nos

conditions de travail.

Prenons notre place en prenant charge de nos lieux de travail. Après tout c'est nous qui passons nos journées à préparer et à exécuter les travaux.

Et c'est ça qui fait que la Société des Alcools est devenue une entreprise reconnue à travers le monde, par le dévouement des employées de ses services et de ses succursales.

C'est votre droit, Votez.

Je suis prêt à vous servir.

Daniel Tremblay
Caissier Principal
Succursale #23355,
Hudson.

dtremblay@semb-saq.com

Candidats au poste de Vice-Président succursales Montréal

Christian Charbonneau

Implication politique, sociale et réforme institutionnelle

Nous aurons bientôt à nous donner un nouvel exécutif syndical. Je profite donc de l'occasion pour vous exposer sans complaisance les réalités auxquelles vos futurs élus seront confrontés au cours du prochain mandat.

Au cours des dernières années, le vent néo-libéral qui souffle sur le monde occidental fait en sorte que le gouvernement est soumis aux pressions des grands lobbies commerciaux internationaux. L'État fait face aux appétits toujours plus voraces des arrivistes et autres « privatiseurs » locaux qui se sont infiltrés jusqu'au sein de la haute direction de l'entreprise. Or ces derniers exercent une influence directe sur les décisions de l'entreprise comme sur celles du gouvernement.

Le fait est, qu'en assouplissant les lois qui permettent aux restaurateurs de livrer du vin et de la bière, ou que ce soit par l'ouverture de nouvelles agences, nos dirigeants prennent leur décisions en fonction d'un modèle pré-établi au niveau politique. Le nouveau p.d.g. de la S.A.Q. ne fait pas exception à cette règle lorsqu'il prétend qu'il n'y a pas de privatisation progressive du commerce des vins et alcools. Il n'aurait pourtant qu'à consulter le site intranet de l'entreprise pour constater qu'il y a plus d'agences que de succursales sur le territoire Québécois !... Il peut bien prétendre que ce n'est pas ce qui se passe mais les faits eux prouvent que c'est précisément ce qui se passe.

De toute évidence, le politique a une influence directe sur l'évolution des dossiers de relations de travail que notre organisation supporte auprès de l'employeur. Nous devons donc être actifs sur le terrain politique, autrement nous condamnons notre organisation à l'impuissance et nous serons progressivement éliminés du marché de la vente des vins et alcools. Pour ce faire, nous devons être reconnus comme acteur politique à part entière. Ce qui implique que nous devons être présents dans les grands débats de sociétés pour développer notre réseau d'information et d'alliances. C'est par notre engagement politique et social que nous obtiendrons les appuis nécessaires à notre lutte contre la mondialisation. Et par le fait même, démontrer à nos dirigeants que nous constituons une force qu'ils ne peuvent négliger.



Qu'on se le dise, nous ne pouvons plus nous contenter de n'être qu'une bureaucratie de relation de travail. Notre organisation doit, susciter, encourager, supporter et coordonner l'engagement et l'action militante, afin d'appuyer efficacement nos élus. Ce qui implique le développement de la capacité de mobilisation de notre organisation. Et l'élection de candidats dynamiques, ayant la volonté et surtout les compétences requises pour opérer sur le terrain politique.

Sur ce plan, j'ai développé depuis la fin des années 1970 jusqu'en 1995, une solide expérience du travail d'exécutif au sein de diverses organisations politiques. D'abord au P.Q., puis au niveau du comité national du mouvement étudiant pour le OUI, et enfin à travers mon implication syndicale étudiante (cégep Montmorency, Université de Montréal -études en science politique et de l'U.Q.A.M.-études en histoire). J'ai complété ces expériences au SEMBSAQ à titre de responsable de la réforme de nos institutions. Puis à titre de responsable du programme de réorganisation de l'île de Montréal jusqu'à l'automne 2002. Dans l'exercice de ces mandats, j'ai développé, une solide connaissance des problèmes et des réformes que nous devons apporter à notre organisation.

Le programme de réforme que je vous propose s'inspire des grands consensus qui ont été dégagés lors du conseil général d'orientation, que j'ai eu pour mandat d'organiser et de présider, en avril 2001. Il équilibre les trois éléments fondamentaux qui caractérisent notre organisation. D'abord, notre dispersion sur le territoire Québécois, implique que nous adoptions une structure décentralisée. Pour en limiter le coût nous devons utiliser nos ressources avec imagination. Mais surtout, et c'est pour moi l'élément le plus important, nous devons établir un lien humain direct entre nous et nos élus. Les

grandes lignes de cette réforme s'arrimeront autour des éléments suivants. Faire passer l'exécutif du stade d'exécutif de représentation à celui d'exécutif de fonction. D'élargir les pouvoirs de l'assemblée générale et de rééquilibrer et revaloriser le rôle du conseil général.

Afin d'assurer que nous puissions être aussi efficace au niveau de notre mobilisation, de nos actions politiques, qu'au niveau des relations de travail. Je propose de scinder notre exécutif en deux équipes de travail, la première responsable des affaires internes et politiques et de la mobilisation. La seconde responsable de tous les aspects liés aux relations de travail. Le mandat de ses deux équipes de travail sera de préparer les dossiers qui seront débattus en exécutif tel que nos statuts actuels le précisent.

De plus, je propose d'adopter deux tournées provinciales annuelles. La première au printemps composée du groupe de travail des affaires internes, de la mobilisation et des dossiers politiques. La seconde à l'automne, composée des membres du groupe des relations de travail. Cette seconde proposition nous permettra d'alléger les ordres du jour des assemblées. Vous pourrez débattre à fond les propositions qui vous seront soumises, vous rencontrerez l'exécutif deux fois par année et exercerez un contrôle serré sur l'organisation. Enfin, les travaux de l'exécutif ne seront plus paralysés par la tournée provinciale puisqu'une partie continuera ses travaux pendant que l'autre vous rencontrera.

La troisième, et à mon sens la plus importante, de ces propositions est de mettre fin à l'état de sous-représentation chronique des régions urbaines de Montréal et Québec au conseil général. À titre d'exemple, l'île de Montréal compte à elle seule près du tiers des membres de l'organisation. Pourtant, les membres de cette région qui payent au moins le tiers des cotisations syndicales, n'ont qu'un seul représentant sur les 18 qui comptent le conseil général. Ce problème favorise une gestion centralisée, lointaine et bureaucratifiée. De plus, cette situation rend presque impossible la tâche de mobilisation et de développement de la base militante parce que nos membres n'ont pas de contact avec leur délégué régional. Je propose comme solution, de donner quatre délégués à l'île de Montréal et trois à la région de Québec de rééquilibrer le conseil général et revaloriser le rôle du délégué régional.

Lors du dernier maraudage nous avons demandé du changement.

Suite au maraudage c'est ce qui nous a été promis. Aujourd'hui c'est ce que je vous offre par l'engagement que je prends en me portant candidat à la charge de vice-président (Montréal). En d'autres mots, en m'appuyant c'est une vision et une orientation syndicale, de même qu'un mandat de réalisation que vous remettez au nouvel exécutif

Christian Charbonneau
conseiller en vins
23191 Sélection Ville Lasalle

ccharbonneau@semb-saq.com

Autres candidats au poste de Vice-Président succursales Montréal en pages 10 et 11

Candidats au poste de Vice-Président succursales Montréal

Alain Desrosiers

Entre à la SAQ 1975
Délégué Succ. 1975
Délégué régional 1990
V.P. Montréal 2001

Membres de divers comité :

- Comité évaluations des tâches
- Comité de soutien
- Comité de griefs
- Comité de Mouvement de personnel

J'ai décidé de me présenter de nouveau au poste de Vice-Président Montréal car je considère avoir les qualités requises pour ce poste. En avril 2001, lorsque je suis entré en fonction à l'exécutif, j'avais de grands projets, dont, celui de restructurer les Groupes de Travail Consultatif (G.T.C.) ainsi que de réaffirmer la solidarité et de redonner le sentiment de confiance aux membres envers leur syndicat.

Je ne serais malhonnête de vous dire que j'ai réussi entièrement ma mission. Malgré ce que voudraient vous faire croire nos détracteurs. Voici quelques réalisations accomplies par l'exécutif auquel j'ai participé et dont je suis fier. Par exemple; le service aux membres, vos conseillers téléphoniques sont maintenant encadrés par une équipe de soutien formée pour répondre adéquatement et efficacement à vos questions. De plus, j'ai eu le plaisir d'animer avec mes collègues plusieurs tables de consultations et de concertations cela a permis d'inclure un grand nombre de vos demandes au projet de convention collective. Nous avons créé un comité de griefs, composé de personnes ressources : Dominique Denicourt, Responsable des relations de travail, André Gagnon, Rechercheur pour documenter les dossiers de griefs, Robert Saint-Jean, vérifie et s'assure des paiements lors des règlements de griefs. Sans oublier Pierre Gravel, Conseiller responsable des dossiers de CSST, de mesures disciplinaires son mandat est de s'assurer que vos droits sont respectés.

Pourquoi tant de personnes travaillent pour le comité de griefs alors que vous avez l'impression que rien ne se règle? Regardons cela de plus près, avant notre arrivée en 2000, le SEMB a déposé 243 griefs auprès de l'employeur. En 2001, nous en avons eu 336. En 2002, nous avons terminé l'année avec 746 griefs. Depuis le premier janvier 2003, nous avons rédigé 200 griefs. L'an dernier, Réal Racette était mandaté pour régler les griefs déposés avant 1998. Il a fermé près de 4000 griefs. Entre le mois d'août 2001 et le mois de janvier 2002, nous avions deux réunions du Comité paritaire de griefs par mois. Résultat! Il y a eu beaucoup plus de règlement de griefs. Alors, depuis janvier 2002, l'employeur a mis la pédale douce en négligeant les rencontres du Comité, par contre vos nouveaux griefs se sont accumulés.

Je ne vous ferais pas de cachette, il y a eu plusieurs raisons qui font qu'aujourd'hui nous sommes de retour en élection bien sûr il y a eu des problèmes externes. En voici d'ailleurs un bref historique, revenons à novembre 2001. Nous apprenions que la compagnie Gallo avait l'intention de mettre leurs produits en épicerie sous l'étiquette «Choix du président». En même temps à Sherbrooke, l'employeur voulait scinder la division 29. Il refusait d'inclure les nouvelles succursales, dont la succursale Dépôt dans cette division parce que c'était trop difficile à gérer. Malgré le fait que les employés syndiqués de cette région



avaient accepté de s'asseoir avec eux pour faire l'exercice. L'employeur a refusé d'expliquer les vrais raisons du refus d'intégrer les nouvelles succursales à la division existante. Cela a créé un problème. Il y a maintenant trop de divisions et de localités avec une seule succursale cela contribue de causer des problèmes encore aujourd'hui.

Vous souvenez-vous qu'au mois de septembre 2001 jusqu'au mois de mai 2002., l'employeur utilisait certains de nos membres pour effectuer des dégustations dans les épiceries nos concurrents. En mai 2002, le dossier des politiques C-4, C-5, C-6 et C-7, les fameuses politiques éthiques commerciales et comment on voulait gérer vos activités. Pour terminer je ne peux oublier le problème dont nous faisons face depuis décembre 2002, les agences terroirs pour lesquelles nous sommes rendus devant le commissaire du travail, l'employeur nous a tenu bien occupé depuis notre arrivée. Ils ont profité de nos problèmes internes pour essayer de nous miner auprès des membres.

Pour moi, les problèmes internes du syndicat, font partie d'un processus normal dans une organisation qui évolue. Les membres veulent s'impliquer dans leur syndicat de divers façons et veulent influencer les membres de l'exécutif syndical. Certains ont l'impression qu'ils ne sont pas écoutés et que leurs idées ne sont pas retenues, puis ils se révoltent, c'est réaction humaine. Malheureusement, les actions qui en résultent sont arrivées en même temps que la période de négociation de la convention collective suivi de la période de maraudage. En temps normal ces événements passe presque qu'inaperçu. C'était une période propice pour l'employeur nous pousse dans le dos. Ils ont tenté de nous discréditer et une autre accréditation syndicale a tenté de le faire aussi auprès de nos membres. Cela semblait pouvoir leur donner des raisons pour vouloir nous remplacer. Les problèmes qui s'en suivent sont sûrement devenus un enjeu pour les présentes élections au syndicat. Mais ne comptez pas sur moi pour renchérir à ce sujet.

Maintenant c'est à vous de choisir. Avant d'apposer votre X sur le bulletin de vote, pensez-y ! Ils vous représenteront pour le prochain mandat. Je pense que votre jugement est important en cette période de changement. Je crois encore être le meilleur candidat pour le poste de Vice-Président Montréal succursales au SEMB SAQ. Je m'en remets à votre décision. Je vous demande de supporter les membres de votre prochaine exécutif syndical car nous aurons besoin de votre solidarité. N'oubliez surtout pas de voter car ce syndicat c'est le vôtre.

Jean-Pierre Forget

Bonjour travailleurs et travailleuses du SEMB-SAQ. Je me présente : Jean-Pierre Forget, caissier-principal au 23185 Angus. Je travaille à la SAQ depuis 1986 et j'ai dû patienter 13 longues années avant d'acquiescer le statut d'employé régulier. Voici les principaux points qui m'ont amené à vouloir me présenter à ces élections syndicales.



Premièrement, l'élaboration par l'employeur d'un réseau parallèle (agences, SAQ-terroir) menace grandement les acquis gagnés de haute lutte par notre syndicat. Le développement de notre réseau me tient à cœur, comme à la plupart d'entre vous, mais il ne doit pas se faire au-dessus de nos têtes. Je suis favorable aux SAQ-terroir mais je crois fermement que les gens qui y travaillent devraient être intégrés à notre syndicat. Autrement dit, il faut cesser de laisser aller au privé des pans de notre réseau.

Deuxièmement, je crois qu'il est temps pour les travailleurs et travailleuses de notre syndicat de rejoindre les gens des bureaux dans la semaine de 35 heures.

Troisièmement, le pourcentage de notre salaire attribué au syndicat me semble très élevé lorsqu'on le compare à celui d'autres syndicats; est-ce vrai? Est-ce vérifiable? Quelles sont les raisons de cet état de fait? Peut-être la grandeur de notre territoire en est-elle une? Peut-être nos dépenses sont-elles trop élevées... Bref, beaucoup de points d'interrogations à ce sujet...

En espérant que mes questionnements rejoignent les vôtres, je me présente donc, dans un esprit de transparence et de renouvellement, au poste de délégué région de Montréal.

Jean-Pierre Forget

jpforget@semb-saq.com

Candidats au poste de Vice-Président succursales Montréal

Claude Jean

Bonjour, je me présente.

Militer au sein du SEMB est pour moi une seconde nature. Je le fais depuis plus de vingt-six ans et suis passé par plusieurs postes au sein de notre organisation. Délégué de succursale, délégué régional, membre du comité de la constitution ne sont que quelques fonctions dont j'ai eu la chance d'accepter la charge.

Les événements de la dernière année m'ont incité à redevenir actif au sein de notre syndicat.

Mollesse.

En plus du manque de combativité de la part de nos dirigeants, nous avons tous observé de graves manquements à la démocratie. Quand un membre ose exprimer des doutes on le met de côté. Notre syndicat est présentement dirigé comme une compagnie, l'exécutif prend des décisions et les membres doivent s'y plier sans questionner. Cette situation est intolérable dans un syndicat qui est par définition l'essence même de la démocratie. Je me suis donc joint à un mouvement de contestation appelée MAS-2002 (www.mas-2002.com) qui a pour but le remplacement de nos dirigeants. J'y ai activement participé en diffusant une pétition demandant une assemblée générale ou nous aurions pu, devant tous les membres, demander des comptes à l'exécutif. La constitution du SEMB stipule que, à tout moment, les membres peuvent exiger une assemblée générale sur simple présentation d'une pétition signée par le tiers des nôtres. Après plusieurs semaines d'efforts, nous avons atteint ce but mais l'exécutif a choisit de nous ignorer. Ce non respect des règles ressemble à une dictature.

Ma conception est plus démocratique. Un syndicat n'existe que par les membres et pour les membres. Dans un vrai syndicat, nous sommes les maîtres car, le seul but de cette association est la protection de nos intérêts communs. La structure syndicale est au service de tous, et non le contraire.

J'aimerais souligner que, malgré ces irrégularités, j'ai participé à la défense de notre syndicat lors du maraudage. Je crois toujours fermement au syndicalisme et au SEMB. Nous pouvons le faire renaître car la base est bonne.

Je m'engage.

La privatisation n'est pas un épouvantail comme on nous le laisse entendre. C'est une réalité. La prolifération des agences, l'augmentation des succursales solos, l'expansion de SAQ alimentation et les ventes virtuelles dégradent nos conditions de travail et nous privent de plusieurs emplois.



Maintenant ce sont les agences terroirs qui, en plus des produits du terroir, peuvent vendre nos cinquante meilleurs produits présentement en vente dans les succursales. Nous voyons très bien ou ils veulent en venir. Ce n'est pas une demie privatisation, ni un quart de privatisation, mais une privatisation pure et simple. Même si un moratoire était décrété sur les agences terroirs nous avons bien vu la direction que prenait la SAQ. Je m'engage à corriger cette situation.

Un autre point qui demande notre attention, c'est le manque flagrant de communication qui persiste au sein du SEMB depuis quelque temps. Ce transfert d'information incomplet ou inexistant entre les membres et la structure nous mettent tous en péril. Pour pouvoir satisfaire la majorité il faut communiquer efficacement entre nous. Ceci est primordial. Je m'engage aussi à corriger cette situation.

Rappelons-nous que le syndicalisme est la seule protection face au pouvoir de l'argent. Exercez votre droit de vote partout au Québec, notre avenir en dépend. Merci

Claude Jean

James G. Robert

Bonjour,

Plusieurs d'entre vous me connaissent déjà un peu. Pour un vieux loup qui rôde dans la boîte depuis plus de 27 ans, c'est bien normal. Et ce vieux loup tirera bientôt sa révérence, probablement pour un emploi plus rémunérateur en tant qu'avocat. Mais auparavant, il aimerait bien occuper un poste de V.P. (Montréal) pour son syndicat et ce, pour une période de deux longues années.

Contrairement aux politiciens, qui ne font que d'utopiques promesses d'accomplissements qu'ils ne tiennent jamais, dans mon programme électoral je m'engage à **ne pas faire ceci** :

- Monter une galerie de tableaux, judicieusement sélectionnés par une personne douteuse de mon choix, aux frais des membres.

- Acheter un Winnebago ou utiliser un jet privé afin de visiter les succursales en région.

- Faire commanditer mes vêtements.

- Accorder des contrats d'imprimerie ou de distribution à ma femme ou tout autre membre de ma famille ou ami.

- Créer des entreprises parallèles afin d'encaisser des « frais de gestion ».

- Prendre des vacances en France avec des chums aux frais du petit peuple.

- Permettre que des produits invendables (selon un avis des experts de labo) se retrouvent disponibles dans une vente d'entrepôt.

- Tolérer qu'une personne ayant quitté l'entreprise (en touchant une prime de départ dépassant les 200,000\$) puisse bénéficier d'avantages tels qu'avoir le premier choix (avant de le début de la vente) parmi les bons produits qui seront offerts lors d'une vente d'entrepôt, alors que les employés qui y travailleront n'y auront même pas un privilège de réservation...

- Et surtout, jamais je ne révélerai ma fameuse recette de pâté chinois!

Oui, il y a bien des choses que je n'aimerais pas faire si vous décidez de m'accorder ce mandat! A contrario, bien vous représenter et négocier une belle convention collective (et sans trop de casse) me tient particulièrement à cœur. Pas question de laisser les agences SAQ terroir envahir la province. Il est inconcevable qu'une pseudo-représentante des produits du terroir québécois puisse être jugée indispensable dans un endroit



comme celle qui a pignon sur rue dans l'arrondissement Vieux-Longueuil (qui compte déjà deux succursales Sélection et des succursales Express et Classique), alors que cette agence vend 5 caisses de Baileys, Smirnoff, Bacardi, Beefeater,..., par bouteille de produit local... Il en va probablement de même pour les autres agences « terroir ».

Pas question non plus de laisser l'entreprise utiliser les argents (1% de la masse salariale) que celle-ci doit légalement utiliser afin de former ses propres employés, pour former les employés des agences ainsi que ceux du réseau des épiceries et dépanneurs.

Il y a bien d'autres questions dont je voudrais traiter, notamment celles concernant notre plan de d'assurance-santé, le taux de cotisation SEMB et les dépenses de ce dernier, ... Et enfin, il serait bien intéressant de pouvoir être autre chose que des exécutants des décisions (il y en aurait long à dire ici!) de nos « supérieurs ». Dire que toutes les personnes concernées ont été consultées dans L'Ardoise est quelque peu mensonger... Je ne me rappelle pas qu'on nous ait demandé notre avis sur quoi que ce soit dernièrement! Et de toute façon, la direction n'en fait toujours qu'à sa tête! Preuve en est la poursuite intentée contre la SAQ par l'association des Agences et certains fournisseurs...

Au plaisir donc de vous représenter ces deux prochaines années,

James G. Robert
Conseiller en vins, succ. 23048

Candidats au poste de Vice-Président succursales Régions

Daniel Bernard

Employé à la SAQ depuis maintenant 8 ans, je suis bien au fait des réalités très particulières avec lesquelles les employés des régions on a vivre. Je crois que nous n'avons pas à vivre avec le climat de guéguerre que nous font ressentir le syndicat avec tout ce que l'on entend à propos des conditions de travail qui se vit dans la région métropolitaine. Les chicanes avec le personnel patronale ne fait pas parti de ce que je veux amener à l'exécutif de notre syndicat qui dit vouloir représenter tout ses membres de façon équitable. J'aimerais pouvoir faire réaliser, du mieux que je peux, aux autres membres de l'exécutif que la situation et l'univers de travail qui se vit en régions est complètement différent de ce qui se vit dans les grands centres. Nos besoins ne sont pas les mêmes et c'est ce que je veux défendre. Rendons nous à l'évidence, nous sommes souvent oublier quand il vient le temps de prendre des décisions qui ont pour effet d'affecter nos vies professionnelles et personnelles. À quand remonte la visite de notre vice-président dans votre région? Je pense que le Québec est trop grand pour que nous puissions



être représenté par un seul vice-président régional. À mon avis tout les représentants régionaux devraient avoir une place sur l'exécutif. C'est une des premières choses que je voudrais amener à l'exécutifs si je suis élu. De cette façon toutes les régions sans exceptions pourraient représentées comme elle devraient l'être.

Daniel Bernard

dbernard@sem-saq.com

Patrice Machecourt

Curriculum vitae

Nom : Patrice Machecourt
Statut : temps partiel
Ancienneté : 1999
Expérience syndicale : délégué syndical de succursale Dépôt
Implication syndicale : entière et constante

À toutes les syndiquées et tous les syndiqués, temps plein et temps partiel du SEMB-SAQ, donc à toutes et tous les cotisateurs.

Voici venue l'heure où nous, syndiquées et syndiqués, nous demandons : « Que vont-ils encore nous promettre pour se faire élire ou bien réélire? Mon vote compte-t-il pour quel chose, ou bien ça ne changera rien à l'ambiguïté et au malaise actuel? »

Et c'est justement la raison pour laquelle je me présente aux élections pour un poste à l'exécutif provincial : pour nous garantir des réponses **satisfaisantes et claires** aux questions que nous avons posées ces dernières années et qui sont demeurées floues, évasives, ou tout simplement ignorées. Des questions comme :

- Où vont nos cotisations syndicales si élevées?
- Avons nous un fond de grève?
- Où est le droit de regard sur le bilan financier?
- Où est le rapprochement des élus par rapport à leurs membres?
- Que font-ils de nos idées, nos suggestions, nos droits?
- Où sont les retours d'information, ex. : griefs?
- Et la prochaine convention collective? Où en sommes nous rendus?



Toutes ces questions et bien d'autres encore, que tous se posent et qui passent comme poussière... Il faut du changement! En votant pour moi, je serai vos yeux pour la transparence, votre voix pour se faire entendre, vos oreilles pour capter les réponses et votre énergie pour faire avancer les dossiers.

Réagissons maintenant! Vous avez toutes et tous le droit d'être entendus et d'exercer votre droit de vote. Prenons-le ensemble; nommons-nous un exécutif syndical solide, cohérent, démocratique et transparent. **Un exécutif qui fera respecter les droits des travailleuses et travailleurs.**

Merci et bonnes élections!

Patrice Machecourt

Candidats au poste de Vice-Président succursales Régions

Suzanne Marleau

- La crise de confiance des membres face à leur exécutif (SEMB) : maraudage, démission de la trésorière de l'exécutif, démission de plusieurs membres du conseil général.
- Les conditions de travail difficiles que vivent les membres (entre autres, horaire de travail)
- Le non-respect de la convention collective de la part de l'employeur.
- La non-résolution, donc l'inertie du syndicat face aux conflits majeurs entraînant une augmentation significative du nombre de griefs.
- L'inaccessibilité aux ressources syndicales.
- La détérioration du climat de travail.
- La détérioration des relations avec l'employeur.
- Le sentiment d'impuissance des membres.
- L'insatisfaction, le désintérêt et la démotivation des membres du SEMB.
- Le virage commercial de la SAQ imposé et ses conséquences sur les conditions de travail.

Voici la réalité qui se dégage... Voilà le discours que non seulement j'entends de la part de mes collègues de travail, mais une réalité à laquelle j'ai à faire face depuis mon entrée à la SAQ.

Dès lors, mon esprit combatif et mon sens du respect de l'individu se manifestent. Je participe à tout ce que je crois susceptible de redonner du pouvoir aux membres, donc **NOUS TOUS** : réunions syndicales, table de consultation, table de concertation, rencontres avec le délégué régional, plaintes au GTC. Je n'hésite pas à dénoncer, par voie de griefs, le non-respect de la convention et des droits humains.

Crise réelle??? Oui, mais le SEMB n'en est pas à sa première crise. Nos militants syndicalistes nous ont dressé un portrait des batailles qu'a dû mener le SEMB dans le passé. Batailles gagnées? Oui, car nous sommes toujours là aujourd'hui.

Ce n'est pas le temps de nous laisser abattre, au contraire, les portes s'ouvrent afin de poursuivre la lutte amorcée dans le passé : Élection du conseil exécutif, Négociations de la convention collective.



Reprenons confiance et revenons à la véritable raison d'être de notre syndicat. Selon notre constitution << **Le syndicat a pour but l'étude, la protection et le développement des intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres, par tous les moyens conformes à la justice et à l'honneur.** >> (Article 2, objet, chapitre 1, Constitution amendée du SEMB SAQ.)

Je saisis donc l'occasion qui se présente pour passer à l'action. Mon chemin de vie, mon expérience de travail et ma formation m'ont amenée à travailler à la défense et au bien-être de différents groupes d'individus. D'abord, je suis native de l'Abitibi, où j'ai encore de la famille. J'ai habité Québec. J'ai fait un long séjour de 17 ans à New-Richmond en Gaspésie. Je demeure à Sherbrooke depuis bientôt 8 ans et ma famille proche demeure à Gatineau dans l'Outaouais. Alors, on peut dire que << les régions ça me connaît >>!

J'ai obtenue un DEC en travail social en 1977, j'ai fait également des études au baccalauréat en psychologie de 1994 à 1996. Entre-temps, j'ai acquis diverses expériences de travail dans le domaine du travail social et de la santé mentale. J'ai été amenée à œuvrer particulièrement à l'implantation de divers organismes communautaires (formation d'un C.A., présidence C.A., participation à différents C.A., etc.)

En conclusion, durant ces années, j'ai développé la capacité d'écoute nécessaire pour répondre aux besoins de la communauté, des aptitudes en organisation, du dynamisme, de l'initiative, un intérêt et une bonne capacité à travailler en équipe.

Aujourd'hui, j'ai à cœur de mettre

cette expérience au service de notre syndicat. L'intégrité, la transparence, la persévérance, la croyance au mouvement syndical et la confiance en ses membres sont des valeurs et des atouts qui, je crois, me permettront de travailler à :

- évaluer et défendre les intérêts exprimés par les membres,
- respecter la démocratie,
- améliorer les conditions de travail de **TOUS LES MEMBRES**,
- réévaluer la structure syndicale et son fonctionnement afin d'assurer une meilleure représentation auprès de ses membres,
- redéfinir le rôle du délégué régional en lui donnant la possibilité d'assumer plus de responsabilités. Ceci afin d'assurer le lien entre l'exécutif et l'assemblée générale.

Cependant, il est nécessaire de se donner des outils pour la réalisation des objectifs. Entre autres, rencontre annuelle provinciale d'évaluation et de réflexion pour les GTC, les divisionnaires et les délégués de succursales, implantation de services régionaux, de consultation et d'information. En ce sens, la **DÉCENTRALISATION** peut s'avérer un outil intéressant. Cette décentralisation pourrait permettre une meilleure évaluation des besoins, une meilleure évaluation des problèmes propres à chaque région.

DONC plus de pouvoir pour les membres

meilleures conditions de travail

employés plus heureux au travail = travail plus épanouissant = plus de motivation et plus d'engagement.

La force du groupe, la solidarité voilà le véritable pouvoir de notre Syndicat. Reprenons notre pouvoir, reprenons notre destinée en main.

Comment? En nous unissant, en nous impliquant concrètement, en exprimant nos idées, nos besoins, nos objectifs et en se prévalant de notre droit de vote, de notre droit de parole.

Ce sont nous, les membres, qui avons le **DEVOIR** et la **RESPONSABILITÉ** de donner des mandats clairs à notre exécutif. Il en va de notre avenir!!!

Voici, je vous ai exposé mes objectifs, ma vision de notre syndicat. Je souhaite qu'à travers mes propos, vous constatiez mon intérêt marqué à défendre nos droits et notre intégrité comme travailleuses et travailleurs.

**Suzanne Marleau,
Temps partiel, division 15,
succursale 23160
Sherbrooke, Estrie**

Candidats au poste de Vice-Présidente bureaux Québec

Diane Gallant

Chers collègues,

Je me suis activement impliquée au sein du syndicat, lorsque j'ai débuté en tant que membre du comité paritaire d'évaluation des tâches. Par la suite, je suis devenue déléguée régionale du bureau de Québec. J'occupe cette fonction de puis plus de 3 ans, et j'ai aussi joint les rangs du comité d'équité salariale SAQ il y a maintenant 1 an, pour y représenter nos membres.

Ce cheminement m'amène à solliciter le poste de vice-présidente SEMB/SAQ bureau Québec.

L'expérience que j'ai acquise au cours de ces années, me servira à travailler pour le Bien-être de l'ensemble des membres.

Nous savons tous que l'année à venir sera remplie de changements et de défis avec l'implantation de VSOP. Ceci va donc nous amener à nous MOBILISER afin de faire face à cette nouvelle réalité. Chacun de nous devra s'impliquer encore plus au sein de notre syndicat car ces changements ne se feront sûrement pas sans difficultés.

Surtout, n'oublions pas que notre syndicat a présentement commencé à négocier notre nouvelle convention collective, et nous aurons besoin du soutien de vous tous. Si j'ai l'honneur d'être élue au poste de vice-présidente, je peux vous assurer que je vous représenterai au meilleur de mes connaissances.



De plus, je peux vous assurer que j'ai à cœur de développer une ÉQUIPE forte qui sera en mesure de prendre la relève syndicale. Il ne faut pas perdre de vue que c'est l'union des membres qui fait la force d'un syndicat.

Diane Gallant
Service 31111
Comptabilité détail Québec

Suzanne Rocheleau

AUX MEMBRES DES BUREAUX DE QUÉBEC

Deux ans c'est vite passé.

Au départ, il a fallu nous familiariser avec le nouveau comité Exécutif. Notre mandat a été perturbé par la période de maraudage et plein de rebondissements de toutes sortes auxquels il a fallu faire face. À Travers ces péripéties nous avons réussi à aller chercher pour nos membres bureaux une rétro assez confortable. Nous avons accompli un travail de moine dans ce dossier, Benjamin Labbé et moi-même. Chose sans précédent une rétro suite à une évaluation de tâches, pour les employés (es) réguliers comme pour les employés (es) à temps-partiel. Nous y avons mis le temps et la persévérance. Pour les employés à temps partiel la rétro a été basée sur une moyenne heure. (la même pour tout les employés (es) t.p.) et payée au pro rata des heures travaillées. Nous l'avons fait de façon équitable. Les employés (es) réguliers (ères) dont le poste a été reclassé ou les employés (es) qui ont remplacé sur des postes reclassés ont eu leur juste part. Et le gros gain dans tout ça, c'est d'avoir obtenu la rétro d'échelon à échelon dès la première année (98). Mission accomplie.

Au fil du temps nous avons amélioré les articles touchant 8 et 24. et nous continuons de le faire, sans oublier les articles qui font l'objet de griefs à répétitions tel l'article 11, Temps supplémentaire et l'article 14, Congés sociaux payés et plusieurs autres.

Concernant les tables de consultations et de concertations, nos membres ont montré un vif intérêt pour les sujets traités et ont apprécié leur expérience. Plusieurs membres des bureaux de Québec m'ont informée que c'est là qu'ils se sont rendus compte de l'implication des responsables du syndicat quant à leurs attentes et ont réalisé la somme de travail investi.

Prochainement nous traiterons en comité de Relations de Travail, les Demandes de mises à jour et les griefs découlant du processus d'é-



valuation dont fait mention la lettre d'Entente 2002-24.

On a commencé des comités de griefs qui ont été interrompu par des circonstances indépendantes de notre volonté. Le coté patronal a été accaparé par VSOP d'ou un manque de disponibilité de leur part. Mais maintenant c'est reparti.

Regardons maintenant vers l'avenir. À l'heure ou ce texte sera imprimé, nous aurons eu quelques rencontres en comité paritaire de négociations. Pour parler des négociations de 95-97 ce fut la négociation raisonnée et la présente s'enlignera vers une négociation moitié traditionnelle et moitié raisonnée. De plus, nul ne sait pour l'instant l'impact de VSOP sur les conditions de travail de nos membres. Nous le verrons à la pratique.

Je crois avoir respecté mon rôle qui est de défendre vos droits et je continuerai de le faire avec la même conscience que vous me connaissez et la même disponibilité, c'est à dire 100%.

Expliquez-vous

Impliquons-nous

Réalisons nos objectifs

Votre vice-présidente
Suzanne Rocheleau

Vice-Président succursales Québec

Jonathan Paquet

LA FORCE D'UNE RÉGION

À vous tous, bonjour,

C'est en analysant mon premier mandat et en regardant vers l'avenir que je sollicite, à nouveau, le poste de Vice-Président Québec (succursales). Pour ce faire, il m'importe de vous faire le bilan de mon premier mandat et de vous dévoiler les grands objectifs que je compte atteindre pour vous, si je suis ré-élu à ce poste.

BILAN 2001-2002

Opération grand-ménage (juin 2001) Ayant pour but de vérifier le niveau de santé-sécurité dans les aires de réception de marchandises et aussi de faire le traçage des lignes de circulations.

GTC (juillet 2001) Séance de formation donné aux membres des GTC.

Vente d'entrepôt de Québec (2001 et 2002) Entente avec l'employeur à l'effet d'avoir, sur les lieux, un représentant syndical. De plus, votre délégué régional ainsi que moi-même, sommes allés vous rencontrer afin de voir si tout se déroulait pour le mieux.

Création d'un réseau de militant local (printemps 2002) Étant un chaud partisan de la décentralisation et partageant parfaitement cette philosophie avec votre délégué régional, M. Joël Beaulieu, il m'apparaissait essentiel de développer un travail d'équipe. Les militants, ainsi consultés, sont ensuite en mesure de vous transmettre toutes les informations dont vous avez besoin, pour être au fil des événements. Ce travail d'équipe doit continuer et il est très important que vous vous impliquiez. C'est par une implication accrue des membres, que nous allons réussir à créer un esprit de famille au sein de notre unité et les résultats ne sauront tarder à venir...pour le bien de notre collectivité.

Campagne de revalorisation des GTC (novembre 2002) Processus électorale dans toutes les divisions suivi d'une séance de formation. Les GTC sont d'excellents outils de décentralisation! Ils permettent souvent la résolution de litiges au niveau local. Les membres



doivent utiliser cette instance. Pour nous, c'est capital!

Présence sur le terrain (durant tout mon mandat) Ce dont je suis le plus fier! Tel que promis, lors des dernières élections, je n'ai jamais négligé les visites de vos lieux de travail. Dès que l'occasion se présente à nous, Joël et moi allons faire, ce que nous appelons ; des tournées de succursales. Depuis mon arrivée au poste de vice-président, je peux vous certifier que plus de 100 visites ont été effectuées et cela n'est qu'un début! Il m'est impératif d'aller vous rencontrer et de voir vos milieux de travail. Échanger avec vous, prendre vos suggestions, vous transmettre des informations...tout ça, pour moi, va de pair avec l'avancement d'un syndicat. La présence de vos représentants syndicaux et le contact personnel que cela amène, apportera des effets bénéfiques à nous tous et à notre région.

OBJECTIFS 2003-2004

Signer une convention collective. Objectif de premier plan au niveau provincial!

Être encore plus présent pour les membres. Ce qui veut dire, plus de visites de succursales!

GTC. Offrir tout le support nécessaire à la bonne marche des GTC tel que : Consolidation et suivi.

Réunions syndicales. Tenir des réunions de divisions ou entre statuts d'employés.

Développer le réseau de militants. Faire en sorte que tout membre intéressé à s'impliquer puisse le faire. Pour ce, nous voulons créer une chaîne téléphonique et informatique (internet).

Formation syndicale. J'ai l'intime conviction que la formation est l'essence même du mouvement syndical. J'ai donc l'intention de tenir des séances de formations syndicales. Mes années d'expériences et mes années d'études en relations industrielles m'aideront à vous initier aux principaux éléments des relations patronal-syndical. Mon objectif est clair : Tout membre intéressé sera initié!

Club social SEMB-QUÉBEC. Comme le disait si bien Jean Lesage, dans son célèbre slogan : Maîtres chez-nous, je considère qu'il nous faut se fonder un club social dont les membres seront uniquement ceux du SEMB. Notre club aura pour objectif d'offrir des activités qui seront plus collés à notre réalité, soit, plus en fonction de nos horaires de travail. De plus, ce club aura l'avantage de développer un sentiment d'appartenance et de fraternité.

C.V. SYNDICAL :

1996-2000 : Syndicat construction de Québec (CSN) Successivement Vice-Président, trésorier et Président.

2001-2003 : Vice-Président Québec succursales (SEMB-SAQ). Je suis aussi le délégué en chef de SEMB-SAQ, membre du comité de griefs et du comité de relations de travail.

FORMATION PERTINENTE : Relations industrielles (Université Laval)

À l'aube d'une négociation et considérant la venue des nouvelles agences terroirs, le prochain comité exécutif aura besoin de tous les membres. Étant au fait de ces dossiers et ayant déjà un mandat d'expérience derrière moi, je considère que je suis celui qui peut, le mieux, vous représenter. Je considère l'avoir bien fais et je continuerai à le faire. Ma vision, pour l'avenir du SEMB-SAQ, c'est celle d'un travail d'équipe; ma vision, pour notre grande région, c'est la même! Pour cela, j'ai besoin de votre implication. La grande région de Québec est de plus en plus présente sur l'échiquier syndical provincial; faut aller plus loin! Je me réjouis d'entendre dire que c'est ici qu'il y a le plus d'action au niveau des GTC. Je me réjouis au fait que l'un de nos GTC, celui de la div.63, agisse de plus en plus à titre de formateur au niveau provincial! Je me réjouis, quand j'entend dire qu'à Québec...ça bouge drôlement bien... Je me réjouis, au fait qu'il y ait, pour les membres, un bureau à Québec.

Pour une région forte et représentative, il nous faut un Vice-Président convaincu et convaincant. Il faut qu'il soit à l'écoute de ses membres. Il faut qu'il soit capable de bien faire valoir son point de vue auprès de ses membres et auprès de l'employeur. Il faut qu'il soit crédible aux yeux de ses membres et aux yeux de l'employeur. Il faut qu'il soit capable de travailler en équipe. Il lui faut, avant tout, être visionnaire. Il faut, par contre, qu'il ait l'appui de ses membres. Travailleur acharné et faisant ce qu'il sait le mieux faire, il vous demande votre appui. Je vous dis simplement : Faites-moi confiance...le meilleur est à venir pour nous tous... Pour aller de l'avant...avec un Vice-Président, **VOTEZ POUR MOI...JONATHAN.**

**Les résultats des
élections
seront
disponibles
sur le site
www.semb-saq.com
après le
dépouillement**

LE PIONNIER

Journal publié par
Le Syndicat des employé(e)s de
magasins et de bureaux de la SAQ

1065, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3J3

(514) 849-7754

ou ligne directe, pour l'extérieur de
Montréal :
1-800-361-8427
Télécopieur : (514) 849-7914
Courriel : courrier@semb-saq.com

Infographie : Michael Schneider

« La forme masculine est utilisée pour alléger le texte »